

## Transfert de fac

Par **juristonich**, le 13/12/2013 à 01:56

Bonjour a tous et a toutes , voila je suis en L1 actuellement mes resultats sont pour le moins pas tres brillants, je songe meme deja a un redoublement mais bon ce n'est pas le sujet je 'accroche quand meme !

Voila ma question est de savoir si a votre avis sil est possible et dans quelle eventualite de eventuellement changer de fac (quelque soit l'issue finale de mon année ). j'aimerais notemment opter pour une fac parisienne ( paris 13 principalement) a vote avis est ce possible ? quelle sont les modalités d'un transphert de fac y a t'il des conditions particuliere ? dans le cas d'un redoublement pourrai je etre accepter ?

merci de vos reponses .

cordialement

PS: mn clavier bug veuillez excuser mon ortographe !

Par **bulle**, le 13/12/2013 à 07:19

Bonjour,

Le mieux serait de vous informer auprès de la scolarité de votre fac et de celle de Paris 13. Je pense qu'un tel transfert est tout à fait possible.

[citation]transphert \*2[/citation]

Faites attention! J'ai changé le titre.

Par **Poussepain**, le 13/12/2013 à 15:10

Bonjour,

Il est tout à fait possible de changer de faculté en L1, le baccalauréat vous donne le droit de vous inscrire en première année dans la faculté de votre choix quelque soit la filière.

En ayant déjà fait une première année, il vous sera peut être demandé de monter un dossier avec votre cursus universitaire, une lettre de motivation, etc... en vu d'un examen par une commission. Mais ne vous laissez pas abusé, votre inscription est acquise, ce n'est qu'une

procédure formelle.

Certaines Facultés (notamment certaines parisiennes convoitées, suivez mon regard...) arguent du manque de place pour refuser, encore faut il que cela soit justifié.

Le mieux est de vous renseigner auprès de la scolarité concernée.

Par **Visiteur**, le **13/12/2013** à **18:49**

Attendez une seconde: ça veut dire que même avec des notes par forcément excellentes, comme par exemple une L1 validée à 10,5-11, on peut éventuellement réussir un transfert de province vers Paris X ?

Par **Poussepain**, le **14/12/2013** à **01:33**

Je parle pour une inscription en L1. En cours de cursus généralement ça ne pose pas de problème avec le système de crédit dont c'est le but. Mais il faut faire gaffe à la cohérence des cours sur 5 ans puisque chaque fac organise ses enseignements. Certaines formations sont sélectives par contre.